

BUREAUX : RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois . . . . . 12 fr.  
Six mois . . . . . 23 .  
Un an . . . . . 44 .

L'abonnement continue  
avis contraire

# JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

Le Nord de la France  
Trois mois . . . . . 14 r.  
Six mois . . . . . 27 .  
Un an . . . . . 51 .

ANNONCES : 20 centimes la ligne  
RÉCLAMES : 25 centimes  
— On traite à forfait. —

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bulier et C<sup>o</sup> place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 4 JUIN 1872

## BOURSE DE PARIS

DU 4 JUIN

3 0/0	55 50
4 1/2	78 25
5 0/0	86 75

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

## ÉLECTION D'UN DÉPUTÉ à l'Assemblée nationale

CANDIDAT

du comité conservateur libéral

**M. BERGEROT**

Membre du Conseil général

M. A. Bergerot, candidat du département du Nord, adresse la circulaire suivante aux électeurs :

Messieurs les électeurs,

Vous m'avez donné, le 7 janvier dernier, 81,688 suffrages. Cette marque éclatante de votre confiance m'impose, encore une fois, le grand devoir de mettre de côté mes goûts et mes intérêts les plus chers, pour acquiescer envers vous une dette de reconnaissance.

La situation du pays est restée la même, mes sentiments ne se sont modifiés en rien, et permettez-moi de replacer sous vos yeux la profession de foi que je vous ai adressée, dans cette circonstance grave, en sollicitant votre appui ; elle est encore l'expression fidèle de mes convictions :

« Electeurs,

« En acceptant la candidature, je ne veux qu'une chose : me mettre au service d'une grande cause, celle de la patrie de la société menacées.

Le parti radical dit qu'il est aujourd'hui le parti conservateur ; il ne pourra tromper personne, car nous avons sous les yeux les ruines qu'il vient de faire.

Non, le véritable parti conservateur, auquel j'appartiens, est celui qui a préservé d'un bouleversement général la France déjà si cruellement éprouvée par une guerre désastreuse, pour nos finances et pour nos jeunes soldats, laissés sans armes, sans habits et sans munitions.

« C'est lui qui a refusé de faire rentrer l'Assemblée dans Paris, pour ne par l'exposer de nouveau au joug violent et honteux d'une émeute.

« C'est lui qui veut le progrès, mais qui repousse des utopies aussi dangereuses au point de vue moral et religieux que pour nos intérêts matériels. C'est lui qui donne son concours efficace aux efforts du gouvernement de M. Thiers pour favoriser la reprise du travail dans nos manufactures et dans nos campagnes, en raffermissant la tranquillité publique et en assurant l'ordre et la vraie liberté.

« C'est lui qui donnera à la France le temps de se recueillir et de se prononcer, avec réflexion, sur le gouvernement régulier et stable sous lequel elle veut vivre.

« Si vous me faites l'honneur de me nommer votre représentant, je suis fermement résolu à prendre place parmi les membres de cette majorité, qui a fait preuve d'un patriotisme si éclairé, et à me dévouer, avec elle, à la défense des grands intérêts de la France et de la société.

« A. BERGEROT,

« Membre du Conseil général,

« Lille, le 21 mai 1872. »

## BULLETIN QUOTIDIEN

L'Assemblée mène rondement la discussion de la loi sur l'armée. Sept ou huit articles ont encore été votés hier.

En dehors du débat sur la loi militaire, tout l'intérêt se porte sur une nouvelle assez grave qui nous arrive de Londres. On prétend que le Foreign office et notre ministre des affaires étrangères ont simultanément reçu l'avis de l'intention arrêtée du gouvernement allemand d'intervenir pour arriver à un règlement des affaires d'Espagne.

Le cabinet de Berlin s'appuierait, pour prendre cette résolution, sur l'insuccès de la convention de Serrano, sur la retraite de ce général et l'imminence d'un soulèvement républicain.

La République assure de plus en plus la prospérité du pays. On sait comment vont les affaires commerciales. Voici encore un autre renseignement qui a son prix : On n'estime pas à moins de 450,000 la diminution qu'a subie depuis deux ans, la population normale de Paris. En outre, le nombre des appartements vacants est évalué à 45,000.

Le chiffre des loyers a baissé dans une proportion qui varie, en général, du huitième au quart, et qui s'élève jusqu'au tiers pour les grands appartements au-dessus de 4,000 fr.

D'après ces données, la propriété immobilière aurait subi à Paris, depuis le mois d'août 1870 une dépréciation estimée au cinquième de sa valeur. — A. N.

Roubaix, le 4 juin 1872.

« Monsieur le Rédacteur,

« Un des discours qui ont été les plus admirés à notre tribune parlementaire est celui que Monseigneur Dupauloup, évêque d'Orléans, a prononcé la semaine dernière ; les pensées les plus élevées y sont noblement exprimées pour la conservation de la religion et de la morale parmi la jeunesse française qui sera appelée entièrement sous les drapeaux par la nouvelle loi militaire.

« En lisant le compte-rendu in extenso de ce magnifique discours, une chose m'a paru devoir être observée : c'est la manière bien différente dont il a été accueilli par les divers groupes de la Chambre. La droite applaudit justement la hauteur des idées et l'éloquence de l'illustre orateur ; la gauche, au contraire, a fait entendre fréquemment des murmures aux passages principaux de ce discours, qui ne renfermait pourtant aucune allusion à la politique.

« Ou remarquera que c'est constamment

de ce côté que s'élève une irritation particulière contre tout ce qui est beau, digne, moral et religieux ; c'est toujours aussi de ce côté que survient l'opposition à l'adoption des mesures tendant à reconstruire la France sur les bases les plus solides.

« Que les électeurs amis de l'ordre public, y réfléchissent sérieusement ; en nommant M. Deregnacourt, ils iraient renforcer à la Chambre cette phalange déjà trop nombreuse de gambettistes et de démolisseurs de la société ; en nommant M. Bergerot, ils éviteront ce péril et ils augmenteraient la force de cette majorité qui est bien réellement conservatrice de la société, parce qu'elle défend les vrais principes d'ordre, de religion et de morale, principe continuellement attaqué par les membres de la gauche. Ils feront donc acte de bons citoyens en votant pour M. Bergerot.

« Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes salutations empressées.

« Un électeur. »

Le Propagateur publie la note suivante :

Plusieurs députés du Nord ont pensé qu'il était bon de savoir à quoi s'en tenir sur l'attitude que comptait prendre le gouvernement dans l'élection du 9 juin prochain.

L'un d'eux a donc été chargé par ses collègues de s'adresser directement à M. Thiers qu'il est allé voir et auquel il a posé carrément la question. M. le président l'a très bien accueilli et lui a affirmé itérativement qu'aucune indication favorable à M. Deregnacourt n'avait été adressée au préfet ni à aucun fonctionnaire ; qu'aucun document dans ce sens ne partirait ni de son cabinet ni de son ministère ; qu'il se désintéressait complètement et qu'il ferait même savoir à Anzin qu'il laissait à tous pleine liberté.

Nous sommes donc autorisés à démentir toute assertion contraire à ce qui précède et à mettre nos adversaires au défi de prouver leur dire, s'ils s'aventuraient à avancer quelque assertion sur un appui ostensible que leur prêterait le gouvernement.

Déjà la Patrie, dans un article que nous avons reproduit avant-hier, annonçait que M. Thiers avait déclaré vouloir rester absolument neutre entre les divers candidats.

Cette déclaration n'a rien qui doive étonner. Il est vrai que longtemps, et nous le lui avons bien souvent reproché, M. Thiers a penché vers la gauche. Mais la Patrie ainsi que quelques autres journaux de Paris constatent que le président de la République tend très sensiblement à se rapprocher de la majorité. On dit qu'il a compris à quels dangers il mènerait la France et lui-même en persistant dans l'attitude qu'il a gardée pendant trop longtemps et il veut donner à la majorité des gages de son impartialité.

Il est nécessaire que cette nouvelle attitude soit connue et appréciée par le corps électoral. A. ESPARLIÉ. (Mémorial.)

Nos journaux rouges font leur métier ; ils nous présentent des hommes considérables du département se prononçant pour la candidature du citoyen Deregnacourt. L'exactitude des faits la voici : La France ayant la République en horreur, la grande coterie qui veut

nous faire décidément cadeau de ce régime impossible, a entrepris une campagne tendant à escamoter l'esprit national. Par une comédie bien jouée, la République pourrait encore se proclamer. A cet effet, il faut des députés complaisants. Vite, ambitions obscures, gens de tous les centres multicolores qui voulez quelque chose, venez, produisez-vous, vantez votre orviétan. Qui sait, en France l'opinion est mobile ; travaillons ensemble, poursuivons le but souhaité.

Tel est le secret des marionnettes que l'on met en scène. Nous, nous avons confiance dans le bon sens public ; nous croyons que la France n'est pas tout à fait descendue au Bas-Empire, et nous croyons que dans le Nord, elle laissera sur le carreau, dimanche prochain, les faibles et les égoïstes qui s'agitent, non pour le bien du pays, mais pour leurs avidités personnelles. (Vraie France.)

Dans une circulaire publiée par M. Charles Seydoux, au Calcau, nous trouvons ce qui suit :

« Aux horreurs de la Commune n'ajoutez pas de nouveaux déchirements en votant pour les monarchiques. »

Il paraît que se sont les partis dynastiques qui ont fait la Commune. Ce sont sans doute les légitimistes, la haute noblesse française qui ont incendié Paris et assassiné les otages. Ce sont : le duc Vermech, le comte Félix Pyat, le marquis Delescluze, le baron Raoul Rigaut, le prince Ferré ! Voilà une nouvelle manière d'écrire l'histoire ad usum... Deregnacourt !

Seulement nous doutons que les électeurs la prennent au sérieux. (Mémorial)

Nous disons parfois que la France manque à l'Europe, et ce n'est pas sous notre plume une formule vaine, c'est une vérité politique que l'Europe même commence à sentir.

Entr'autres indices de ce grand retour des opinions en Europe, nous aurons à signaler un écrit prêt à paraître, et dû aux méditations d'un professeur d'une des grandes universités d'Allemagne ; cet ouvrage a pour titre : *Problème de l'avenir de la France*. L'introduction nous est communiquée, et nous la publions. On va voir ce qui se renoue en Allemagne d'idées françaises ; c'est un exemple à offrir à nos philosophes sceptiques qui, depuis 1815, se sont exercés à populariser les imitations allemandes en ce qu'elles avaient de plus pernicieux, et qui y travaillent encore.

Nous citons :

Les économistes français et anglais, Quesnay, Turgot et Adam Smith, dans leurs théories sur les sources de la richesse, préconisaient une sorte de concurrence ou de liberté illimitée. La Révolution française de 1789, favorable à ces idées et faisant table rase du passé, abolit toutes institutions organisatrices et conservatrices du travail : les corporations, les maîtrises, les jurandes, etc. La force des coutumes et des traditions lutta encore quelque temps contre cette désorganisation, mais les théories, devenant de plus en plus subversives et se propageant dans les classes la borieu-

ses, ont finalement abouti à ce syncrétisme de toutes les révolutions, la socialisme. Or, en présence de cet état de choses, il s'agit de savoir s'il y a une loi naturelle du travail, loi moralisatrice, s'appliquant à toute société, et que toutes les théories sur la richesse et la production, encore qu'elles portent à leur frontispice le mot fascinateur de progrès, doivent respecter ou ne pas pouvoir enfreindre. Cette loi existe : nous l'avons formulée en termes très clairs, et nous avons aussi montré sa violation flagrante par les économistes.

Mais ces théories subversives, et surtout la vogue qu'elles ont obtenue, sont dues à la méconnaissance d'abord, et puis à la négation du droit politique de la France. C'est donc là qu'est le mal, la cause première du mal. Aussi la consécration de ce droit politique, fondement de tous les autres, forme la partie principale de notre travail.

Dieu fait les nations, et il les fait même guérissables. Mais puisqu'il fait les nations, il est le premier et éternel auteur de leur droit politique ou constitutif. Ce droit a la vertu du grain de senevé, et c'est par sa force interne que les sociétés se constituent et se développent, qu'elles ont leur vie propre et nationale.

Mais il faut bien des siècles à une grande nation pour se constituer et se développer entièrement. Depuis la première dynastie mérovingienne, sans compter depuis le baptême et le sacre de Clovis (496), l'autorité royale forme et constitue cette société politique, cette nation qui s'appelle la France. Les historiens s'accordent généralement à voir la France définitivement formée ou constituée sous saint Louis ou sous son aïeul, Philippe-Auguste, c'est-à-dire vers la fin du douzième ou au commencement du treizième siècle. Nier le fait de la constitution de la nation française par l'autorité royale serait nier la vérité historique la plus irrécusable.

Mais une fois constituée au treizième siècle, la France se développe. Or, qu'arrive-t-il dans ce développement ? Des crises politiques et sociales au quatorzième, au quinzième, au seizième et au dix-septième siècle, qui mettent ce pays à deux doigts de sa perte. Comment est-il alors sauvé ? Par l'autorité royale. Mais c'est donc que cette autorité porte vraiment en elle le principe de la vie nationale. En effet, les nations, comme les individus, ne peuvent être guéries que par le principe de vie qui est en elles ; et c'est ainsi que Dieu les a faites guérissables.

Pour tout homme qui veut croire à l'histoire, qui est la grande école politique, puisqu'elle est la politique expérimentale des siècles, nous croyons avoir démontré ici ce fait constant du salut de la France par la royauté, et cela de siècle en siècle depuis sa constitution.

Voilà les preuves positives ou affirmatives qui consacrent le droit politique et constitutif de la France dans l'autorité royale.

Mais nous avons des crises politiques et sociales au dix-huitième siècle et au dix-neuvième dans lesquelles la France succombe ? Or, ce sont là ce que nous appelons les preuves négatives du problème.

La France n'est pas sauvée parce que la royauté est abolie et qu'elle ne peut, comme dans les siècles précédents, opérer le salut et la guérison. Il nous semble avoir mis dans tout son jour la première de ces preuves négatives, qui nous est fournie par la grande crise ou la grande révolution de 1789.

A l'exception de la Restauration, l'histoire contemporaine ne nous fournit que des preuves négatives, qui sont peut-être plus frappantes et plus concluantes que les preuves positives, d'abord parce qu'elles nous touchent directement, ensuite parce que, sous le dernier régime impérial, on surfaçait une sorte de grandeur illusoire et de prospérité matérielle et malsaine de la France, alors